L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 24 FEVRIER 1889.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A LOUER—Grocerie et bar, avec ou sans stock, vis-à-vis l'Union Oil Works, à Gretna. Occupé antérieurement par B. C. Cardeilhac. Fait de bonnes affaires au comptant. S'adresser sur les lieux pour conditions. 24 fév—1mon

A VENDRE.

A VENDRE OU A LOUER—Un café complètement outillé dans le meilleur district, faisant de bonnes affaires, on donnera la raison pour laquelle on vend. S'adresser coin Rempart et Toulouse. 24 fév—1m dim mer ven

A VENDRE—Grocerie et bar pour cause de séparation. Bon emplacement, Ste-Anne et Bourbon. 24 fév—7t

A VENDRE—A l'amiable une petite voiture avec huit vaches, cheval, charrette et une charrette de $2 75 par jour. S'adresser coin Romain et Lapeyrouse. 17 fév—1mon

PEERLESS DYES—Les meilleurs. Chez Dufourcantz.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,310—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à y déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edward Kenna exécuteur testamentaire dit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 fév—24,28—3mars

Succession de Henrietta Morgan Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,200—Division E—Attendu que Mary F. Hunt, veuve de Thomas H. Hunt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de Henrietta Morgan Hunt, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

19fév—19 24 28 Greffier.

Succession de James Blanford et Eleanor Blanford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,0 6—Division A—Attendu que John T. Brenford a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Brenford et Eleanor Brenford, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 fév—22,27—3 mars

Successions de Alix Rixner, épouse de Joseph Belsom, et de Joseph Belsom (consolidées).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,0 2—Division C—Attendu que Alfred Belsom a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Alix Rixner, épouse de Joseph Belsom, et de feu Joseph Belsom (consolidées), décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

19fév—19 24 28 Greffier.

Succession de Marie Louise Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,125—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à y déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Douglas Walker, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

20 fév—20, 24, 1er mars

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Succession de Hippolyte Damiens, veuve Vahlmann, soit et est par le présent accepter par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'il est ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue devant Chas. J. Theard, notaire en cette ville à son bureau No 54 rue du Camp, le MERCREDI, 20me jour de mars 1889, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit défunt, d'élire un syndic et voter sur toutes les matières qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit défunt soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1889.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
8fév—8 19—3mars.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 25,690—Division D—Ordre de Cour—John Bruns & Fils, etc. vs leurs créanciers—Qu'une assemblée des créanciers des insolvables John Bruns & Fils, John Bruns et Henri H. Bruns comme membres et individuellement, soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Richner, notaire, le 26 JOUR 12 mars 1889, à 11 heures a. m. dans le but de fixer les termes et conditions par lesquels les propriétés livrées et toutes autres propriétés de la présente société devront être vendues, et aussi de voter sur toute autre mesure qui sera nécessaire pour permettre au syndic de mettre les affaires de cette succession

Nouvelle-Orléans, 6 février 1889.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
7fév—3t 12 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—A. D. Livaudais & Co. vs. leurs créanciers—No 26,151—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des livres des négociants de la société commerciale A. D. Livaudais & Co. et Adolphe Livaudais et Chas. H. Oliver individuellement et comme membres de la dite société, soit et est par le présent accepter par la cour au bénéfice des créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Zacharie Spearing, notaire, à son bureau No 60 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 13me jour de mars 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés des pétitionnaires soient suspendues; et que J. L. Peytavin, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 9 février 1889.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 fév—5t au 13 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Emile Bauman vs ses créanciers—No 26,182—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des dits créanciers du pétitionnaire Emile Bauman soit convoquée pardevant John F. Coffey, notaire, en cette ville, le LUNDI, 18me jour de mars 1889, à onze heures a. m., dans le but de délibérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit; et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendus; et que Geo. C. Prévot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 12 février 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12 fév—3 t au 20 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Hubert Hambloch vs. ses créanciers—No 26,147.—Division "E"—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétitionnaire, Hubert Hambloch soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Cary, notaire, en cette ville, le LUNDI, 18e jour de mars 1889, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la cession des propriétés, d'élire un syndic et délibérer sur les moyens d'être déchargé de ses dettes, et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les dites propriétés soient suspendues, et que Ernest Morel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle Orléans, 7 février 1889.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
13 fév—3t au 19 mars

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'entendue.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons aux tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne des tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Tous les jours,
Le Oak City Quartette
Chantera de 11 heures à 2 heures. 19fev—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de chaussures et installations, etc., malles, etc.

Henry Sierra & Co vs John J. Norwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,740—En vertu d'un ordre de vente, daté du 16 février 1889, à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente ci-après spécifiée, au Bureau de Vente du Shérif, le SAMEDI, 2 mars 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 612 rue Magazine.

Le contenu d'un magasin de chaussures, comprenant un lot de souliers, pantoufles, bottes assorties, malles, etc., aussi installations, etc., coffre fort, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 fév—24 au 2 mars inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau, cheval et wagon, mousse, etc.

A. D. Livaudais & Cie., vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,151—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire, à moi adressé par le Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 7 mars, 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, no 123 rue Poydras.

Un lot de meubles de bureau assortis, 1 cheval, 1 wagon et jeu de harnais.

8 balles de peau en sus.

Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24fév—24 27—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Louis Fontenot vs Charles Theo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,895—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à dits ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les dites affaires, dans les dites dates respectivement janvier 21, 1889 et janvier 25, 1889, pour compte de la succession sus-dite, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1o Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
19 fév—19 24 mars 1

Wm. H. Seymour vs C. H. Allen.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No. 15,499—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Carondelet, le SAMEDI, 2 mars 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Tout et particulièrement le droit, titre, intérêt et demande de C. H. Allen, défendant dans cette affaire, dans un certain procès nommément pendant devant la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, docket No 20,605, Division A, intitulé "C. H. Allen vs H. J. Hart."

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
0 fév—20 24—mars 2

Mathilda Mathieu vs Robert McCandlish.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 11,745—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavilleberve, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nile-Orléans, dans l'affaire susnommée ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à dits ordres, le MARDI, 19me jour de mars 1889, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Laurel, Annonciation, Valmont et Felicité, désigné par le No 11 sur un plan par F. N. Tournel, architecte, daté le 23 juin 1866, déposé dans le bureau de A. Boudousquié, actuellement notaire en cette ville et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Mme Mary Orkus de la veuve et des héritiers de John A. Mayer, le 11 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. VORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18 fév—19 22 28—1 6 13 19 mars

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell
Semaine commençant Dimanche, 24 fév.
Positivement la tournée d'adieu des artistes distingués.
Louis James et Marie Wainwright
Dimanche et Mardi soirs—Gretchen.
Lundi soir et Samedi Matinée—As you like it.
Mercredi matinée—Bugsnap.
Mercredi et Vendredi soirs—School for Scandal.
Jeudi soir—Hamlet.
Samedi soir—Othello.
Dimanche, 3 mars—ANNIE PIXLEY.
23 fév—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Dimanche, 24 février 1889.
MILTON ET DOLLIE
NOBLES!
Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi soirs et Jeudi et Samedi Matinées.
La dernière et grande pièce de Milton Nobles,
FROM SIRE TO SON.
Vendredi et Samedi Soirs et Samedi en Matinée,
THE PHŒNIX.
Dimanche, 3 mars—SHADOWS OF A GREAT CITY 23 fév—

GRAND OPERA HOUSE.
Rue du Canal.
H. GREENWALL & FILS.....Directeurs
Saison d'opéras—Une semaine commençant le 24 février—Matinées mercredi et samedi.
CARLETON OPERA CO.
W. T. Carleton.
60.....Artiste spécialé.....60
Dimanche lundi, mercredi matinée, la dernière nouveauté d'opéra jouée avec succès, Wynkeer Jane par les célèbres artistes de l'ensemble.
Mardi et mercredi, la beauté musicale de A. Collier Dorothy. Vendredi et samedi matinée, Queen's Lace Handkerchief. Samedi soir, Nanon. Beaux costumes. Chœurs nombreux. Orchestre nombreux. Le tout constituant un ensemble sans égal. Prix de l'admission dans les prix. Les billets sont maintenant en vente Dimanche, 3 mars, Sibérie. 24fév—

UN GRAND CONCERT
SERA DONNÉ A
GRUNEWALD HALL
LUNDI, 25 FEVRIER 1889,
—PAR—
Mlle Florence Huberwald
avec le concours d'artistes de l'Opéra français et du
Boston Symphony Orchestra Club,
qui se fera entendre cette fois seulement.
24 fév—2f

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES

DIVERTISSEMENTS
—DU—
Palais de Coton

MARDI—Promenade Concert. Bande Continentale. Oak City Quartette.
MERCREDI—Bande Continentale. Reminiscences de la Kermesse. Danses Japonaise, Espagnole, Allemande, Suédoise et autres.
JEUDI—Répétition du Mardi.
VENDREDI—Répétition de Mercredi.
SAMEDI—Club Camera.
Prix d'entrée pour le jour et le soir, 25 cents, pour les enfants 10 cents.
Prix d'entrée le soir 50 cents, pour les enfants 25 cents.
Les grandes portes ouvertes de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures.
Le Palais de Coton ne ferme pas le soir.

GROS LOT:
$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
300 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant les gros lots.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse au plain.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à ses frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez les lettres enregistrées à
La New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

N'oubliez pas que un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait ou sans valeur.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, honorés dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des jeux similaires.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur

DANS LA PARTIE CENTRALE DU DEUXIEME DISTRICT.

No 51 rue Conti, entre Royale et Passage de la Bourse.

Résidence en briques à deux étages.

Auguste Herbez vs. J. B. Rossi, tuteur et als.

No 25,907—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Divis on E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PRACHE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 23 mars 1889, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à dans ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans ces affaires respectivement janvier 21, 1889 et janvier 25, 1889, pour compte de la succession sus-dite, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1o Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Conti, Bienville, Marais et Dauphine, désigné par le lot No 51 sur un plan dressé par Thompson, depuis voyer de ville, le 5 octobre 1858, et déposé à l'étude d'Edward Barnett, notaire, en cette ville, par un acte en date du 28 novembre 1858, et mesurant environ 40 pieds de face sur 120 pieds de terre désignés par les Nos 5, 6, 7, 8 et 9 sur un plan dressé par Hedin, voyer, le 28 février 1843 et dénommé comme plus haut, No 16 à Histoire A. H. Beard, ancien notaire en cette ville, et (B) Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Jackson, Philipe, Colisée et Chestnut, tous chacun la portion de terre premièrement décrite et mesurant 42 pieds de front à la rue Jackson sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles et mesurant dans le fond 49 pieds; étant une subdivision de quatre portions de terre comprenant cette certaine portion de terre désignée par le No 2 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 8 octobre 1857 et annexé à un acte passé pardevant E. Barth, notaire, le 29 novembre de la même année, et (C) Une autre portion de terre dans le fond de la précédente et faisant partie de la portion de terre premièrement décrite ci-dessus, ayant une façade sur la rue Colisée de 25 pieds sur une profondeur de 90 pieds entre lignes égales et parallèles et mesurant 25 pieds dans le fond, le tout comme il est exhibé par la lettre C sur un plan fait par A. G. Blanchard, voyer, et enlissé, tous et chacun des susdits lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'île bornée par les rues Colisée, Jackson, Philip et Chestnut, formant l'intersection des rues Philip et Colisée et mesurant 90 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 134 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Colisée et ayant la même profondeur sur la ligne égale et parallèle opposée et mesurant dans le fond 90 pieds, formant une pointe de lots Nos 11 et 12 et une partie de plusieurs lots Nos 10 et 13 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 26 février 1845 et déposé sur les lieux comme étant ce qui est connu sous le nom de "Ancienne Maison Ursulines" et mesurant environ